



**Intervention de Bertrand PLOUVIER
Conseiller Municipal Groupe URC
Conseil Municipal du 13 mars 2010
CEEJ**

Monsieur le Maire,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour voter le budget et selon Winston CHURCHILL : "Il n'y a pas de meilleur placement pour un pays que de mettre du lait dans nos enfants".

Les enfants sont la richesse et l'avenir d'un pays, d'une ville.

Bien que tout le monde en soit convaincu, nous ne pouvons que déplorer à la lecture de ce budget que vous n'ayez pas tenu compte de nos différentes interventions.

En effet, malgré les effets d'annonce et de communication, la Ville de Rennes fait figure de mauvais élève en termes d'offre de garde d'enfants.

Alors que les demandes d'inscription en crèches collectives et familiales ne cessent d'augmenter chaque année, les crédits alloués à celles-ci stagnent voire diminuent pour certaines d'entre elles.

Pourtant le problème est bien réel.

Regardez les chiffres et le problème en face.

Entre 2001 et 2009, la capacité d'accueil totale de la Ville est passée de 1164 à 1068 places, le nombre de places en crèches familiales de 341 à 184, le nombre d'assistantes maternelles de 181 à 84 et ce malgré une grosse campagne de recrutement.

L'offre est ainsi désespérément en baisse.

Vous vous dites offensifs. Nous nous trouvons bien au contraire défensifs. Votre politique en matière de petite enfance n'est que saupoudrage.

Offrons aux familles rennaises la possibilité de faire garder leurs enfants en toute tranquillité et en toute sécurité.

Vous vous gargarisez du succès de l'Etoile.

L'Etoile, centre d'information petite enfance, est une bonne initiative. Mais l'Etoile n'a-t-elle pas une utilité limitée ?

A quoi peut servir une plate-forme d'orientation, chargé de recenser des places disponibles pour les familles qui cherchent un mode de garde, lorsqu'il n'y a pas derrière l'offre suffisante pour répondre aux demandes croissantes.

En 2008, pour 5838 demandes d'admissions en crèches collectives et familiales, seulement 771 enfants ont pu trouver une place.

En France, 10 % des 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans n'ont pas de solution de garde. Or, le taux de d'activité féminine des 24-49 ans est de 82 %. Le fait qu'une maman s'arrête de travailler, non par choix mais faute de pouvoir faire garder ses enfants est une réalité qui peut handicaper sa carrière.

A la vue de tous ces éléments, pour le bien de nos enfants, pour le bien des familles rennaises, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de faire de la petite enfance et plus largement des enfants rennais une de vos priorités car un peuple qui prend ses enfants par la main est un peuple qui vivra longtemps.

